

### Prix d'Encouragement à la Création Cinématographique (1975)

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique, créée à Niamey le 20 mars 1970, a pour objet de faciliter une meilleure connaissance mutuelle des cultures et des civilisations du monde francophone. Dans ce but, et considérant le cinéma comme un mode d'expression, de communication et d'échange privilégié, l'Agence a décidé d'organiser, chaque année, un concours international de scénarii de long métrage afin d'accorder son "Prix d'Encouragement à la Création Cinématographique". Ce Prix, d'un montant de 50,000 dollars (deux cent mille francs français (200.000 FF)) est remis à un cinéaste afin de lui permettre de réaliser un film de long métrage à partir d'un scénario original dont il est l'auteur.

Ce "Prix d'Encouragement à la Création Cinématographique" est décerné par un jury international de six personnalités au moins, originaires de pays membres de l'Agence, et désignées par celle-ci. La date limitée d'inscription est fixée au 31 juillet 1975.

Pour tous renseignements supplémentaires, écrire à: Agence de Coopération Culturelle et Technique, 19, Avenue de Messine - 75008 Paris.

### De nouveaux... (suite de la page 2)

#### La coopération industrielle

En exploitant avec un succès remarquable votre vaste marché intérieur ainsi que les occasions qui s'offraient sur le plan du commerce international, vos hommes d'affaires ont développé toute une gamme d'industries aussi

efficaces qu'avancées, dont la capacité de commercialisation et la position concurrentielle sont maintenant reconnues partout dans le monde. De même, le Canada a élargi et consolidé sa structure industrielle, bien que cette action ait été entreprise à une échelle réduite et qu'elle ait été concentrée davantage sur un seul marché étranger, soit celui des États-Unis. Il ne fait pas de doute que la conjoncture économique internationale des années cinquante et soixante a été favorable aux économies du Japon et du Canada et que les stratégies commerciales et industrielles poursuivies par les leaders de nos gouvernements et de nos milieux d'affaires ont été largement couronnées de succès.

Pourquoi alors remettre en cause ces stratégies? Pourquoi chercher à mettre au point de nouvelles formes de relations économiques internationales? Bref, pourquoi le Japon et le Canada devraient-ils envisager sérieusement un programme de coopération industrielle?

Tout simplement parce que les politiques du passé, quel qu'ait été leur succès, ne seront vraisemblablement pas les plus adéquates pour les années à venir. La structure de l'économie mondiale est en constante évolution. Ces dernières années, les bouleversements ont été particulièrement marqués dans les secteurs de l'énergie et des ressources; mais nous estimons qu'il nous faudra apporter des modifications tout aussi importantes aux politiques d'encadrement d'autres sphères d'activité industrielle, même s'il nous sera possible - tout au moins l'espérons-nous - de le faire plus graduellement. La revendication par les pays en voie de développement d'un "nouvel ordre économique mondial", par exemple, ne menace peut-être pas immédiatement la position concurrentielle de nos industries; mais elle finira par conduire, d'une façon ou d'une autre, à une plus grande pénétration de nos marchés par les producteurs de biens de consommation du Tiers-Monde.

En conséquence, nous croyons que la hausse des coûts de l'énergie, la rarefaction des ressources et la concurrence plus vive des pays en voie de développement où les salaires sont bas forceront des pays comme le Japon et le Canada à modifier périodiquement à l'avenir leurs stratégies commerciales et industrielles....

Plus précisément, nous souhaitons

procéder avec le gouvernement du Japon, au cours des prochains mois, à une exploration en plusieurs étapes des domaines qui se prêteraient le mieux à une coopération économique et industrielle entre nos deux pays. Dans un premier temps, nos fonctionnaires identifieront les industries qui devraient avoir la priorité à cet égard, soit parce qu'il s'agit de domaines prioritaires dans l'un ou l'autre pays, soit parce que ce sont les activités les plus propices à l'intensification de la coopération canado-japonaise. Dans un deuxième temps, on procédera à l'examen en profondeur de ces domaines prioritaires; après quoi, on pourrait élaborer des plans et des projets concrets, tenant compte des moyens et des besoins des deux pays, en étroite collaboration avec les secteurs privés du Japon et du Canada.

\* \* \* \*

#### Compréhension entre les deux peuples

Je me permets de répéter que le succès des nouvelles formes de coopération que nous espérons instaurer avec le Japon dépend en dernière analyse des progrès de la compréhension entre nos peuples. Voilà pourquoi le Canada attache beaucoup d'importance à ce que nous pourrions appeler la "diplomatie populaire". Nous nous réjouissons du fait que le nombre de visiteurs japonais au Canada augmente constamment et pourrait atteindre 100,000 personnes cette année. Nous négocions présentement avec votre gouvernement un nouvel accord visant à élargir les échanges culturels; et chaque gouvernement s'est déjà engagé à affecter environ 300 millions de yens (un million de dollars) à la promotion des études canadiennes au Japon et des études japonaises au Canada. A ce moment précis, une délégation parlementaire japonaise séjourne au Canada pour définir le cadre d'échanges parlementaires périodiques entre les deux pays. Dans la même veine, je profite de cette occasion pour inviter les organes d'information japonais à établir des bureaux permanents au Canada pour informer plus régulièrement les Japonais sur la nature et le devenir de la société canadienne, et aussi pour lui signaler les nombreuses situations propices à une plus grande coopération entre le Japon et le Canada dans tous les domaines."

\* \* \* \*

*Hebdo Canada* est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*